

Action Cancer Ontario

États financiers

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

Le 19 juin, 2014

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction et le conseil d'administration sont responsables des états financiers ainsi que de toute autre information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et renferment, s'il y a lieu, des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Action Cancer Ontario tient à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de services aux patients. Pour protéger son actif, l'organisme a mis en place un ensemble solide et dynamique de contrôles et de procédés financiers internes traduisant un bon équilibre coûts-avantages. La direction a élaboré et maintient des contrôles financiers et administratifs, des systèmes d'information et des pratiques de gestion de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer les systèmes et pratiques de gestion, et des rapports sont remis au comité de vérification et des finances.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, il incombait au conseil d'administration d'Action Cancer Ontario, par l'intermédiaire du comité de vérification et des finances, de s'assurer que la direction avait assumé ses responsabilités en ce qui concerne la présentation de l'information financière et les contrôles internes. Le comité rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et le vérificateur général pour s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses fonctions respectives et pour examiner les états financiers avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration. Le vérificateur général a directement et pleinement accès au comité de vérification et des finances, en présence ou non de la direction, afin de discuter de sa vérification et de ses conclusions quant à l'intégrité de l'information financière et à l'efficacité des contrôles internes.

Les états financiers ont été examinés par le bureau du vérificateur général de l'Ontario. Il incombe au vérificateur général d'exprimer son opinion quant à savoir si les états financiers donnent une image fidèle des résultats conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans son rapport, le vérificateur général fait part de son examen et de son opinion.

Au nom de la direction d'Action Cancer Ontario,

Le président et chef de la direction,



Michael Sherar, PhD

Le vice-président et chef des finances,



Elham Roushani, BSc, CPA, CA



Rapport de l'auditeur indépendant

À Action Cancer Ontario
et au ministre de la Santé et des Soins de longue durée

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Action Cancer Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Action Cancer Ontario au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le vérificateur général,

Bonnie Lysyk, MBA, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 19 juin 2014

Action Cancer Ontario

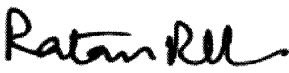
État de la situation financière

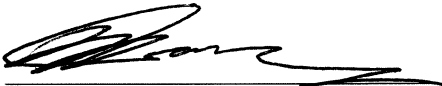
Au 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014 \$	2013 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	75 124	91 164
Placements (note 4)	93 962	102 921
Créances clients et charges payées d'avance (note 5)	31 171	54 989
	<u>200 257</u>	<u>249 074</u>
Immobilisations (note 6)	<u>152 437</u>	<u>160 147</u>
	<u>352 694</u>	<u>409 221</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	<u>144 931</u>	<u>189 624</u>
Passif à long terme		
Apports reportés pour immobilisations (note 8)	153 393	169 278
Charges complémentaires de retraite [note 9 b)]	<u>2 371</u>	<u>2 380</u>
	<u>155 764</u>	<u>171 658</u>
Soldes des fonds		
Dotation (note 2)	1 288	1 288
Affectations d'origine interne (note 2)	1 012	1 550
Affectations d'origine externe (note 2)	1 749	2 469
Administration générale – non grevé d'affectations (note 2)	44 666	37 543
Investissement en immobilisations (note 10)	<u>3 284</u>	<u>5 089</u>
	<u>51 999</u>	<u>47 939</u>
	<u>352 694</u>	<u>409 221</u>
Engagements (note 15)		
Passifs éventuels (note 16)		
Garanties (note 17)		

Approuvé par le conseil d'administration,

 , administrateur

 , administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Action Cancer Ontario

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds affectés		Fonds d'administration générale		Total	
	2014 \$	2013 \$	2014 \$	2013 \$	2014 \$	2013 \$
Produits						
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	-	-	1 479 491	959 244	1 479 491	959 244
Amortissement des apports reportés pour immobilisations (note 8)	-	-	39 115	34 687	39 115	34 687
Apports en capital du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour les programmes intégrés de cancérologie	-	-	7 569	8 125	7 569	8 125
Produits de placement (note 11)	18	17	2 730	2 626	2 748	2 643
Autres produits (note 12)	1 915	2 293	5 634	8 611	7 549	10 904
	1 933	2 310	1 534 539	1 013 293	1 536 472	1 015 603
Charges						
Services relatifs aux maladies rénales chroniques	-	-	573 605	174 861	573 605	174 861
Services fournis dans le cadre des programmes intégrés de cancérologie	-	7	310 497	300 191	310 497	300 198
Médicaments	-	-	281 370	232 323	281 370	232 323
Salaires et avantages sociaux	1 902	1 772	79 100	68 124	81 002	69 896
Services chirurgicaux – hôpitaux	-	-	78 401	70 955	78 401	70 955
Amortissement des immobilisations	-	-	41 064	36 037	41 064	36 037
Services médicaux	32	6	35 472	28 232	35 504	28 238
Services acquis	857	937	27 102	22 642	27 959	23 579
Financement du matériel de mammographie	-	-	24 624	-	24 624	-
Services de dépistage	-	-	18 476	17 588	18 476	17 588
Services hospitaliers de traitement systémique	-	-	16 123	17 761	16 123	17 761
Apports en capital pour les programmes intégrés de cancérologie	-	-	12 897	13 712	12 897	13 712
Charges de retraite [note 9 a)]	-	-	6 536	5 679	6 536	5 679
Coûts d'occupation	1	-	4 273	4 554	4 274	4 554
Services de consultation	27	17	3 898	4 893	3 925	4 910
Honoraires professionnels	-	-	797	608	797	608
Charges complémentaires de retraite [note 9 b)]	-	-	221	141	221	141
Perte nette sur la sortie d'immobilisations	-	-	415	-	415	-
Autres charges de fonctionnement (note 13)	301	194	14 421	12 641	14 722	12 835
	3 120	2 933	1 529 292	1 010 942	1 532 412	1 013 875
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 187)	(623)	5 247	2 351	4 060	1 728

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Action Cancer Ontario

État de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds affectés			Adminis- tration générale – non grevé d'affecta- tions	Investis- sement en immobi- lisations	Total
	Dotation \$	Origine interne \$	Origine externe \$	\$	\$	\$
Soldes des fonds, au 31 mars 2013	1 288	1 550	2 469	37 543	5 089	47 939
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	(484)	(703)	5 247	-	4 060
Variation nette de l'investissement en immobilisations (note 10)	-	-	-	1 805	(1 805)	-
Virements interfonds (note 14)	-	(54)	(17)	71	-	-
Soldes des fonds, au 31 mars 2014	1 288	1 012	1 749	44 666	3 284	51 999

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Action Cancer Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014

(en milliers de dollars)

	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	4 060	1 728
Amortissement des immobilisations	41 064	36 037
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	(39 115)	(34 687)
Perte nette sur la sortie d'immobilisations	415	-
Charge au titre des prestations constituées relative aux avantages complémentaires de retraite	221	141
Avantages complémentaires de retraite payés	(230)	(273)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances clients et charges payées d'avance	23 818	(26 111)
Créditeurs et charges à payer	(44 693)	(23 810)
	<u>(14 460)</u>	<u>(46 975)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(33 857)	(62 036)
Produit sur la sortie d'immobilisations	88	-
	<u>(33 769)</u>	<u>(62 036)</u>
Activités de placement		
Produit des placements échus	102 096	91 428
Acquisition de placements	(93 137)	(72 238)
	<u>8 959</u>	<u>19 190</u>
Activités de financement		
Montants reçus liés aux immobilisations	<u>23 230</u>	<u>63 501</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>(16 040)</u>	<u>(26 320)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>91 164</u>	<u>117 484</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>75 124</u>	<u>91 164</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

(en milliers de dollars)

1 Nature des activités

Action Cancer Ontario (l'« organisme ») est un organisme gouvernemental provincial qui a la responsabilité d'assurer l'amélioration du rendement des systèmes de santé de cancérologie et de traitement des maladies rénales chroniques de l'Ontario. L'organisme soutient aussi la réalisation des stratégies sur les temps d'attente, sur les services d'urgence et sur les autres niveaux de soins grâce à la collecte et à la diffusion d'informations qui permettront au gouvernement d'évaluer, de gérer et d'améliorer l'accès à des soins de qualité et efficaces. Il a également le mandat de trouver le financement permettant d'améliorer constamment le rendement du système de santé afin de s'assurer que les patients reçoivent les soins appropriés, au moment opportun, au bon endroit, à chacune des étapes de leur lutte contre le cancer.

Le rôle de l'organisme est aussi de collaborer avec les prestataires de soins de santé dans chaque région de la province afin de planifier les services qui répondront aux besoins actuels et futurs des patients; de soutenir les prestataires dans la prestation de soins de la plus haute qualité conformément aux normes et aux lignes directrices fondés sur des données éprouvées; et de travailler de concert avec les administrateurs, les médecins et autres prestataires de soins pour améliorer l'efficience et l'efficacité du système.

Il agit aussi à titre de leader dans la création et la mise en œuvre de modèles innovateurs de paiement, il met sur pied des programmes provinciaux conçus pour hausser le taux de participation aux examens de dépistage, il transpose les données issues des recherches en normes et lignes directrices, il transmet l'information aux décideurs provinciaux et il s'assure que les Ontariens peuvent compter sur des systèmes en cancérologie et en traitement des maladies rénales efficaces et de la plus haute qualité en évaluant le rendement des services et en communiquant les résultats.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, est exonéré d'impôt, à condition de satisfaire à certaines exigences de la Loi. Les membres du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration sont des bénévoles dont les services ne sont pas rémunérés. L'organisme et le ministère de la Santé et des soins de longue durée (« MSSLD ») ont conclu un protocole d'entente en vigueur le 31 décembre 2009. L'organisme est principalement financé par la province de l'Ontario, par l'entremise du MSSLD.

Au cours de l'exercice 2013/2014, dans le cadre du projet de réforme visant le financement du système de santé du MSSLD, le mandat de l'organisme à l'égard du système de santé relatif au traitement des maladies rénales chroniques a été élargi afin d'englober la gestion de tous les services liés aux maladies rénales en Ontario. De plus, l'organisme a obtenu du financement de la part du MSSLD, que celui-ci a accordé à divers fournisseurs de soins de santé, en vue du remplacement des appareils de radiographie assistée par ordinateur par des appareils de radiographie plein champ, qui permettent de détecter une plus grande variété de cancers.

(en milliers de dollars)

2 Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Comptabilité par fonds

Le fonds de dotation présente les apports grevés d'affectations d'origine externe aux termes desquelles les ressources apportées doivent être préservées en permanence, à moins d'être spécifiquement soustraites par le donateur. Les produits de placement affecté provenant des ressources du fonds de dotation sont comptabilisés comme produits du fonds grevé d'affectations d'origine externe.

Le fonds grevé d'affectations d'origine interne présente les fonds qui ont fait l'objet d'une affectation interne établie par le conseil d'administration en matière d'éducation, de recherche ou d'autres fins particulières.

Le fonds grevé d'affectations d'origine externe présente les dons et les subventions dont l'utilisation a été soumise à des restrictions par le donateur. Ces ressources servent principalement à la recherche. Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, l'organisme s'assure que tous les fonds grevés d'affectations sont bien utilisés aux fins établies.

Le fonds d'administration générale sert à comptabiliser les programmes de l'organisme et d'autres programmes qui sont financés par le MSSLD. Ce fonds présente les ressources non affectées, les subventions affectées reçues du MSSLD et les subventions affectées reçues d'autres organismes pour lesquelles l'organisme n'a aucun fonds affecté correspondant.

Apports

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports affectés. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement final est raisonnablement sûr. Les apports affectés pour lesquels il n'existe aucun fonds affecté correspondant (y compris les programmes financés par le MSSLD et les autres programmes financés) sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration générale selon la méthode du report.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est probable.

Les apports non affectés destinés à l'achat d'immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés pour immobilisations et sont amortis selon la même méthode que celles des immobilisations connexes.

Les apports pour dotation sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

(en milliers de dollars)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts bancaires, de certificats de dépôt et de placements à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes subséquentes, les instruments financiers (y compris les placements) sont comptabilisés au coût ou au coût amorti après dépréciation, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation s'il existe une indication objective de dépréciation. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, le placement est déprécié et la perte est comptabilisée dans l'état des résultats. Quant aux créances clients, lorsqu'une perte est considérée comme probable, la créance client est comptabilisée au montant déprécié estimatif selon le moindre du coût et du montant recouvrable estimatif net, la perte étant comptabilisée dans l'état des résultats. Les coûts d'opération d'une acquisition, d'une vente ou d'une émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges pour ces éléments qui sont ultérieurement évalués à la juste valeur et comptabilisés dans l'instrument financier pour ceux qui sont évalués au coût amorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts associés à la main-d'œuvre interne et de tiers sont inscrits à l'actif dans les logiciels en lien avec le développement de projets de technologie de l'information.

Toutes les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux calculés en fonction de la durée de vie estimative des actifs.

Le matériel thérapeutique et autre matériel technique sont amortis sur des périodes allant de quatre à neuf ans; le mobilier de bureau et le matériel sont amortis sur des périodes allant de trois à cinq ans; et les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de location. Les logiciels sont amortis sur des périodes allant de trois à quatre ans.

Les terrains et les bâtiments de quatre pavillons donnés par la Société canadienne du cancer – Division de l'Ontario sont comptabilisés à une valeur nominale, car leur juste valeur n'a pu être déterminée au prix d'un effort raisonnable au moment où le don a été reçu.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en gain ou en perte, selon le cas, dans l'état des résultats.

(en milliers de dollars)

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Régime de retraite et avantages complémentaires de retraite

i) Charges de retraite

L'organisme comptabilise sa participation au Healthcare of Ontario Pension Plan (« HOOPP »), régime de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées, étant donné que l'organisme ne dispose pas des renseignements nécessaires pour la comptabiliser comme une participation à un régime à prestations déterminées. Les cotisations de l'organisme sont donc comptabilisées comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées, au moment où elles deviennent exigibles.

ii) Avantages complémentaires de retraite

Les charges complémentaires de retraite sont déterminées par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et sont passées en charges à mesure que les services sont rendus. Les ajustements à ces charges découlant des changements d'estimations et les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés concernés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les éléments assujettis à ces estimations et hypothèses comprennent l'évaluation de la dépréciation de la valeur comptable des immobilisations, l'amortissement des immobilisations ainsi que les charges à payer et les créances clients relatives aux médicaments. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3 Trésorerie et équivalents de trésorerie – grevés d'affectations

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant de 416 \$ (412 \$ en 2013) grevé d'affectations puisqu'il s'agit de sommes liées à un régime de retraite qui a été dissous et elles sont détenues par un tiers au cas où d'anciens membres déposeraient une demande. Ces sommes sont assujetties à des affectations d'origine externe et ne sont pas disponibles pour une utilisation à des fins générales.

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

4 Placements

	2014 \$	2013 \$
Certificats de placement garanti comme suit :		
au taux d'intérêt de 1,95 %, échéant le 5 septembre 2014	43 259	-
au taux d'intérêt de 1,80 %, remboursable à vue, échéant le 11 mai 2015	20 142	-
au taux d'intérêt de 1,80 %, échéant le 2 octobre 2014	10 443	-
au taux d'intérêt de 1,80 %, échéant le 30 octobre 2014	10 076	-
au taux d'intérêt de 1,80 %, échéant le 7 janvier 2015	10 042	-
au taux d'intérêt de 1,50 %, échéant le 5 septembre 2013	-	42 516
au taux d'intérêt de 1,89 %, remboursable à vue, échéant le 5 septembre 2013	-	30 041
au taux d'intérêt de 1,75 %, échéant le 2 octobre 2013	-	10 262
au taux d'intérêt de 1,35 %, échéant le 9 mai 2013	-	10 053
au taux d'intérêt de 1,75 %, échéant le 14 mars 2014	-	10 049
	93 962	102 921

Les certificats de placement garanti qui ont une échéance de plus de un an et qui sont remboursables à vue ont été inclus dans le passif à court terme.

5 Créances clients et charges payées d'avance

	2014 \$	2013 \$
Créances clients	13 138	12 639
À recevoir du MSSLD	16 100	39 817
Charges payées d'avance	1 933	2 533
	31 171	54 989

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

6 Immobilisations

	2014		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Matériel thérapeutique et autre matériel technique	308 520	173 498	135 022
Mobilier de bureau et matériel	6 146	4 748	1 398
Améliorations locatives	4 415	4 148	267
Terrain et bâtiments	1	-	1
Logiciels	51 352	35 603	15 749
	370 434	217 997	152 437
	2013		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Matériel thérapeutique et autre matériel technique	322 480	189 761	132 719
Mobilier de bureau et matériel	6 097	3 630	2 467
Améliorations locatives	4 284	3 802	482
Terrain et bâtiments	1	-	1
Logiciels	44 990	20 512	24 478
	377 852	217 705	160 147

Le coût des immobilisations comprend les logiciels en développement de 997 \$ (3 112 \$ en 2013) et les dépôts pour du matériel et des améliorations locatives de 24 281 \$ (36 526 \$ en 2013). Ces montants seront amortis dès que le matériel sera prêt à être mis en service.

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

7 Créditeurs et charges à payer

	2014 \$	2013 \$
Comptes fournisseurs	69 182	125 340
Charges à payer	53 724	46 208
Somme due au MSSLD	21 609	17 664
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite (note 3)	416	412
	<u>144 931</u>	<u>189 624</u>

8 Apports reportés pour immobilisations

Les apports reportés pour immobilisations représentent le montant non amorti et non dépensé des fonds reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. La variation du solde des apports reportés pour immobilisations survenue pendant l'exercice est présentée ci-dessous.

	2014 \$	2013 \$
Solde au début de l'exercice	169 278	140 464
Sommes reçues relativement à des immobilisations	23 230	63 501
Sommes comptabilisées à titre de produits	(39 115)	(34 687)
Solde à la fin de l'exercice	<u>153 393</u>	<u>169 278</u>

Le solde des apports en capital reportés pour immobilisations est constitué des éléments ci-dessous :

	2014 \$	2013 \$
Apports en capital non amortis utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	149 153	155 058
Apports non dépensés	4 240	14 220
	<u>153 393</u>	<u>169 278</u>

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

9 Avantages de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

a) Régime de retraite

Les salariés de l'organisme participent au HOOPP, un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Les participants du HOOPP reçoivent des prestations fondées sur le nombre de leurs années de service et sur leur salaire moyen annualisé pendant la période de cinq années consécutives au cours de laquelle ils ont été le mieux rémunérés avant leur retraite, leur cessation d'emploi ou leur décès.

Les cotisations versées au HOOPP par l'organisme au cours de l'exercice, pour les salariés, se sont établies à 6 403 \$ (5 679 \$ en 2013) et sont incluses dans les charges de retraite dans l'état des résultats, ce qui rend compte de la totalité des montants exigibles pour l'exercice.

b) Avantages complémentaires de retraite

Avant le 1^{er} janvier 2006, l'organisme offrait à ses salariés actifs et retraités des avantages complémentaires de retraite couvrant les soins médicaux et dentaires. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'organisme offre des avantages complémentaires de retraite uniquement à ses salariés retraités avant le 1^{er} janvier 2006. Les prestations versées au cours de l'exercice au titre de ce régime sans capitalisation se sont élevées à 230 \$ (273 \$ en 2013). L'évaluation actuarielle des avantages complémentaires de retraite est datée du 1^{er} avril 2013 et a été extrapolée jusqu'au 31 mars 2014.

Les renseignements relatifs aux avantages complémentaires de retraite de l'organisme figurent ci-dessous.

	2014 \$	2013 \$
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	3 388	2 754
Actifs du régime à la fin de l'exercice	-	-
Déficit du régime	3 388	2 754
Charges nettes à payer non amorties	(1 017)	(374)
Charges à payer à la fin de l'exercice	2 371	2 380
	2014 \$	2013 \$
Coût financier	122	122
Amortissement des pertes actuarielles	99	19
Charge au titre des avantages	221	141

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

La valeur actualisée déterminée par calcul actuariel de l'obligation au titre des prestations constituées est mesurée en fonction des meilleures estimations de la direction, compte tenu d'hypothèses reflétant la conjoncture économique et les lignes de conduite prévues les plus probables, comme suit :

	2014	2013
Taux d'actualisation	4,36 % 7,5 % en 2014 à 5 % en 2018 et par la suite	3,94 % 7,5 % en 2013 à 5 % en 2018 et par la suite
Taux de croissance des frais de médicaments		
Taux de croissance des frais hospitaliers, des frais dentaires et d'autres frais médicaux	4 % par année	4 % par année
Durée moyenne résiduelle de vie d'un salarié (années)	11,22	10,21

10 Investissement en immobilisations

	2014 \$	2013 \$
Immobilisations	152 437	160 147
Montants financés par des apports reportés pour immobilisations (note 8)	(149 153)	(155 058)
	<u>3 284</u>	<u>5 089</u>

La variation de l'actif net investi dans des immobilisations est présentée ci-dessous.

	2014 \$	2013 \$
Acquisition d'immobilisations	33 857	62 036
Augmentation des apports reportés pour immobilisations	(33 210)	(59 216)
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	39 115	34 687
Amortissement des immobilisations	(41 064)	(36 037)
Sortie d'immobilisations	(503)	-
	<u>(1 805)</u>	<u>1 470</u>

11 Produits nets de placement

Des produits nets de placement de 18 \$ (17 \$ en 2013) provenant des ressources du fonds de dotation sont inclus dans le fonds affecté.

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

12 Autres produits

	2014 \$	2013 \$
Fonds d'administration générale	1 355	4 080
cyberSanté Ontario	2 366	2 319
Santé publique Ontario	131	171
Recouvrement de salaires	1 782	2 041
Autres produits	<u>5 634</u>	<u>8 611</u>
Fonds affecté		
Subventions	<u>1 915</u>	<u>2 293</u>

13 Autres charges de fonctionnement

	2014 \$	2013 \$
Fonds affecté		
Déplacements	119	71
Formation et publications	71	42
Charges générales de bureau	61	44
Matériel	49	37
Autres charges	<u>1</u>	<u>-</u>
	<u>301</u>	<u>194</u>
Fonds d'administration générale		
Matériel	5 528	6 095
Formation et publications	2 607	2 465
Charges générales de bureau	4 082	2 077
Déplacements	1 207	948
Service aux patients	800	800
Autres charges	<u>197</u>	<u>256</u>
	<u>14 421</u>	<u>12 641</u>

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

14 Virements interfonds

	2014 \$	2013 \$
Virement du fonds affecté (affectations d'origine interne) au fonds d'administration générale (du fonds d'administration générale au fonds affecté [affectations d'origine interne])	54	(133)
Virement du fonds affecté (affectations d'origine externe) au fonds d'administration générale (du fonds d'administration générale au fonds affecté [affectations d'origine externe])	17	(24)
	<u>71</u>	<u>(157)</u>

Les virements du fonds de dotation et du fonds affecté au fonds d'administration générale découlent du déblocage de réserves grevées d'affectations d'origines externe et interne qui a été approuvé par le donneur ou par le conseil d'administration de l'organisme, respectivement.

15 Engagements

- a) Les paiements minimaux au titre de la location de locaux, de matériel informatique et de matériel de bureau qui sont exigibles aux termes des contrats de location-exploitation sont estimés comme suit pour les exercices clos les 31 mars :

	\$
2015	7 250
2016	5 639
2017	4 799
2018	<u>2 451</u>
	<u>20 139</u>

- b) L'organisme a conclu des engagements d'environ 5 087 \$ (6 180 \$ en 2013) pour l'acquisition de matériel, après déduction des dépôts présentés à la note 6.

16 Passifs éventuels

L'organisme est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »), le régime d'auto-assurance créé par les hôpitaux et d'autres organismes. Si le total des primes payées ne suffit pas pour régler les réclamations, l'organisme sera tenu de fournir des fonds supplémentaires à titre de participant au régime.

Depuis sa création, le HIROC a accumulé un excédent non affecté qui représente le total des primes payées par tous les assurés cotisants, majoré des produits de placement et diminué de l'obligation au titre des réserves et des charges pour réclamations et des charges de fonctionnement. Chaque assuré cotisant dont le montant des primes, majoré des produits de placement, dépasse celui de l'obligation au titre de sa quote-part des réserves et

(en milliers de dollars)

des charges pour réclamations et des charges de fonctionnement, peut avoir le droit de recevoir des distributions sur sa quote-part de l'excédent non affecté au moment où ces distributions sont déclarées par le conseil d'administration du HIROC. Aucune distribution n'a été déclarée par le HIROC au 31 mars 2014.

17 Garanties

a) Indemnisation des administrateurs et dirigeants

Les règlements administratifs de l'organisme prévoient l'indemnisation des administrateurs et dirigeants, des anciens administrateurs et dirigeants et des autres personnes qui ont siégé à des comités du conseil, pour les frais qu'ils pourraient engager en rapport avec des actions en justice, poursuites et autres litiges découlant de leurs services, et pour tous les autres frais qu'ils pourraient avoir engagés dans le cadre de leurs fonctions. Cette indemnisation ne s'applique pas à l'égard des frais qui résultent d'une malhonnêteté, d'une négligence volontaire ou d'une faute de leur part.

La nature de cette indemnisation ne permet pas à l'organisme d'estimer au prix d'un effort raisonnable le montant maximum qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. Pour pallier à des versements éventuels, l'organisme a souscrit auprès du HIROC une assurance responsabilité maximale pour ses administrateurs et dirigeants. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

b) Autres conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des accords prévoyant l'indemnisation de tiers, y compris l'indemnisation des propriétaires des locaux loués par l'organisme; l'indemnisation du MSSLD en cas de réclamations, actions en justice, poursuites et autres litiges fondés sur des actes ou omissions des groupes représentant les médecins, radiologistes, gynécologues et oncologues selon certaines modalités de financement; et l'indemnisation des hôpitaux d'accueil appliquant des programmes intégrés de cancérologie en cas de réclamations, d'actions en justice, de coûts, de dommages-intérêts et de charges résultant de tout manquement de l'organisme à ses obligations aux termes de l'entente d'intégration des programmes de lutte contre le cancer et des documents connexes.

Les modalités de ces indemnisations varient selon l'accord sous-jacent, mais s'appliquent normalement pendant toute la durée de celui-ci. Le plus souvent, l'accord ne prévoit aucun plafond d'indemnisation, ce qui empêche l'organisme d'estimer de façon raisonnable son risque éventuel maximal. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

18 Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme sont exposés à certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. Il n'y a eu aucun changement important relatif à l'exposition à ces risques ou aux méthodes utilisées pour évaluer ces risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements détenus auprès d'institutions financières et de l'exposition au risque lié aux créances clients non réglées. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements sont détenus auprès de grandes institutions financières qui affichent des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de notation, ce qui réduit l'exposition au risque de crédit. L'organisme évalue la solvabilité des contreparties en tenant compte de leur situation financière et d'autres facteurs. La direction est d'avis que le risque lié aux créances clients est minime, car la plupart des créances clients sont à recevoir des gouvernements fédéral et provincial ou d'organismes contrôlés par ceux-ci.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'organisme relativement aux créances clients en fin d'exercice se détaille comme suit :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	91 jours et plus \$	Total \$
Créances clients	13 112	21	5	-	13 138
À recevoir du MSSLD	16 100	-	-	-	16 100
Montant à recevoir	29 212	21	5	-	29 238

Aucune provision pour perte de valeur n'a été comptabilisée puisque rien n'indique que l'organisme ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché. L'organisme n'est exposé au risque de taux d'intérêt qu'à l'égard de ses placements. L'organisme ne s'attend pas à ce que les fluctuations des taux d'intérêt du marché aient une incidence importante sur sa performance financière et il n'utilise aucun instrument dérivé. L'organisme atténue son exposition au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements en achetant des certificats de placement garanti assortis de courtes échéances et pouvant être rachetés à vue.

Au 31 mars 2014, une variation de 1 % des taux d'intérêt, toutes les autres variables demeurant stables, aurait eu une incidence estimative variant de (437 \$) à 441 \$ sur la valeur des placements.

Action Cancer Ontario

Notes annexes

31 mars 2014

(en milliers de dollars)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'organisme ne soit pas en mesure de régler ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles deviendront exigibles. L'organisme atténue son exposition au risque en ne conservant aucune dette, en surveillant ses activités financières et ses sorties de trésorerie au moyen d'un budget, et en effectuant des placements qui peuvent être convertis en trésorerie à court terme advenant des sorties de trésorerie imprévues. Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (flux de trésorerie contractuels non actualisés) des passifs financiers :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	91 jours et plus \$	Total \$
Comptes fournisseurs	69 529	12	(3)	(356)	69 182
Charges à payer	53 587	-	137	-	53 724
Somme due au MSSLD	-	-	21 609	-	21 609
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite	-	-	-	416	416
Montant à payer	123 116	12	21 743	60	144 931